

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'éducation, de
l'enseignement et de la formation -
Pratiques et ingénierie de formation

Aix-Marseille Université - AMU

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université - AMU

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - Pratiques et ingénierie de formation* (MEEF PIF), vise à former des chercheurs, des enseignants-chercheurs ainsi que des futurs personnels de l'encadrement dans le champ de l'ingénierie de la formation. Cette mention s'articule autour de trois parcours :

- parcours *Recherche en éducation et formation* : approches pluridisciplinaires,
- parcours *Rédacteur professionnel*,
- parcours *Responsable de formation* en première année (M1), sous divisé en seconde année (M2) en trois options : responsable d'organisme et d'ingénierie de formation dans les milieux professionnels ; conception et management de formations en hygiène, sécurité et développement ; formation de formateurs dans l'Education Nationale.

Ces trois parcours ne partagent pas d'enseignements communs en M1. Le parcours *Rédacteur professionnel* présente la particularité d'être effectuée en collaboration avec l'Université de Sherbrooke (Province du Québec).

Les formations sont dispensées par l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) sur le site d'Aix-en-Provence.

Analyse

Objectifs
<p>La mention <i>MEEF PIF</i> a pour objectif de former</p> <ul style="list-style-type: none"> - des chercheurs dans le champ de l'éducation et de la formation, - des personnels d'encadrement au sein de différents organismes publics et privés (dont formation de formateurs de l'Education Nationale), - des rédacteurs professionnels. <p>Ces différents parcours ainsi que les parcours-types sont clairement distingués et couvrent de nombreuses thématiques abordées en formation et en éducation. Ils visent des compétences communes ou spécifiques en fonction des débouchés professionnels ou poursuites d'études en doctorat. Ces compétences et débouchés sont clairement mentionnés et correspondent aux parcours affichés. Néanmoins, les objectifs du parcours <i>Rédacteur professionnel</i> ne sont pas en lien avec l'intitulé de la mention.</p>
Organisation
<p>L'architecture de la formation est bien identifiable. Les trois parcours proposés (recherche, responsable de formation, rédacteur professionnel) ressortent et font apparaître tant les phases d'analyse, de conception que d'action visées par le</p>

<p>niveau master.</p> <p>Ces trois parcours n'ont pas de cours en commun. En ce qui concerne le seul parcours responsable de formation, les trois options qui le constituent (responsable d'organisme de formation, hygiène-sécurité-environnement, formation de formateurs) partagent le semestre 1 en commun. Puis des cours optionnels sont déclinés progressivement à l'intérieur d'unités d'enseignement (UE) communes au semestre 2 pour proposer des semestres 3 et 4 distincts pour chaque option.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>L'ESPE portant ce <i>MEEF</i> a établi de nombreux liens extérieurs, à différents niveaux géographiques, ce qui lui permet d'afficher un ancrage international et scientifique très diversifié. La formation est adossée au laboratoire Apprentissage, Didactique, Evaluation et Formation (AFED, EA (équipe d'accueil) 4671) et à la Structure Fédérative de Recherche en Education de Provence (SFERE-Provence, FED (fédération de recherche) 4238). En ce qui concerne le parcours <i>Rédacteur professionnel</i>, il est particulièrement soutenu par le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO- UMR (unité mixte de recherche) 730) et le Laboratoire Parole et Langage (LPL-UMR 6057). Des partenariats ont également été tissés avec des structures proches de l'économie sociale et solidaire, des universités étrangères, des réseaux internationaux. Sans que l'on connaisse l'effectivité de la mise en œuvre de chacun de ces partenariats, cet effort de structuration a facilité l'organisation des réponses à plusieurs appels à projets nationaux et internationaux. Il doit être renforcé par le développement d'un Institut Carnot de l'Education. Le parcours <i>Rédacteur professionnel</i>, s'effectue en partenariat avec le Québec (Université de Sherbrooke).</p> <p>Il existe dans le même champ <i>Arts, lettres, langues, sciences humaines</i>, une mention de master <i>Education et formation</i> portée par l'UFR ALLSH, dont l'existence est occultée dans le dossier.</p>
<p>L'Equipe pédagogique</p>
<p>Les responsabilités sont déléguées et partagées entre les différents niveaux (mention, parcours, option). Toutefois, le dossier donne le sentiment d'un cloisonnement entre parcours et options, ce qui peut contrarier la construction d'une mention cohérente. Un travail de concertation (suivi, accompagnement) avec les partenaires socioéconomiques est organisé. Mais peu d'informations sont fournies sur la place, le degré d'implication et/ou d'engagement des professionnels (conception, mise en œuvre de la formation, contribution à l'évolution du contenu des formations...).</p> <p>Les enseignants-chercheurs (EC) interviennent majoritairement dans les parcours de cette mention (24 EC dont 1 ATER (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche) pour 3600h de formation, soit 68 % du volume horaire de la mention). 17 enseignants du secondaire interviennent pour un volume horaire global de 1500h (soit 28 %) et 7 vacataires pour un volume horaire de 200h (soit 4 %). Tous les intervenants titulaires appartiennent à l'ESPE.</p> <p>Comme l'indique le document pilotage, la part importante de l'intervention des EC comparativement aux enseignants du secondaire est possible grâce à un effort de la direction de l'ESPE de transformation de postes du secondaire en postes d'EC. Ces transformations progressives sont importantes car elles permettent de renforcer l'ancrage recherche dans la formation.</p> <p>Cependant, cette répartition fait apparaître un déséquilibre trop important entre EC et professionnels (en défaveur des professionnels de terrain).</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs sont connus globalement, mais pas selon les parcours et options. Ceux de la première année de master ont tendance à diminuer depuis 2013 passant de 71 étudiants à 41 en 2015 alors que l'année de M2 montre une augmentation très significative passant de 39 à 96 inscrits en 2015. Cette diminution en M1 n'est pas expliquée dans le dossier. L'insuffisante visibilité des parcours et de ses options notée dans l'autodiagnostic ne serait pas le seul facteur explicatif puisque parallèlement les effectifs de M2 augmentent. Les origines des étudiants se diversifient (reprise d'études ; coopération internationale).</p> <p>Les parcours proposés offrent des perspectives réelles de succès (le taux de réussite sur les deux années varie entre 70 et 80 %)</p> <p>Les poursuites d'étude en doctorat sont en nombre limité (6 en 2014-2015).</p> <p>Les équipes et étudiants ne semblent pas bénéficier du support d'un bureau d'aide à l'insertion de l'Université.</p> <p>L'absence d'informations sur l'insertion est à noter : elles auraient pu contribuer à l'amélioration de la définition des objectifs en termes d'emploi. Certains d'entre eux se situent, en effet, sur un segment quelque peu limité pour correspondre à une réalité professionnelle tangible d'un point de vue quantitatif, comme par exemple « responsable de formation spécialisé dans l'ingénierie de formation ».</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>De façon générale, le master affiche un ancrage fort en recherche : adossement à de nombreux laboratoires, proportion d'enseignants-chercheurs au sein du master en constante évolution, séminaires de recherche...</p> <p>Ce parti-pris se traduit par une démarche de construction des savoirs par les étudiants au moyen d'une approche réflexive. Cette production de connaissances par la recherche, la prise de recul attendue, le regard critique souhaité sont mobilisés</p>

<p>lors de la rédaction et la présentation d'un mémoire, pivot de la formation, alliant théorie et pratique. Aucune information n'est fournie entre recherche et parcours <i>Rédacteur professionnel</i>. Cela est peut-être dû à la dimension très professionnelle construite avec le Canada, mais cette justification n'est pas évoquée dans le dossier. De même, l'absence de liens avec le parcours <i>Recherche en éducation</i> semble paradoxale et dommage en termes de formation commune au sein de la mention.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Les compétences professionnelles à acquérir font l'objet soit d'une description relativement précise (hygiène et sécurité), soit d'une présentation plus lâche ou incomplète (formation de formateurs de l'Education Nationale ; responsable d'organisme et d'ingénierie de la formation professionnelle). Les mots clefs des emplois visés ont des acceptions très larges qui correspondent à l'objectif général des masters (ingénieur, manager). Les contacts avec le milieu socio-économique pour chacun des parcours ne sont pas clairement mentionnés, ce qui ne permet pas de porter une appréciation précise sur ce sujet. On remarque la proposition, pour le parcours recherche, de deux fiches Rome sur l'enseignement supérieur et la recherche en sciences de l'Homme et de la société présentant des emplois « précaires ». Pour le parcours <i>Responsable de formation</i>, option formation de formateurs de l'éducation nationale, aucune information n'indique que cette formation est réservée principalement à des personnels de l'Education Nationale déjà en fonction (aucune fiche Rome correspondante). Pour l'option responsable d'organisme et d'ingénierie de formation dans les milieux professionnels, le descriptif de compétences centré sur la formation dans sa dimension essentiellement pédagogique ne correspond pas à la fiche Rome proposée (conseiller en formation, consultant).</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Des stages sont proposés dans tous les parcours de formation dès le M1. Ils ont des durées variables selon l'année et l'option. La place et l'enjeu du stage sont clairement affichés. Les différents acteurs impliqués disposent des informations nécessaires à leur intervention, leur accompagnement, via en particulier le guide des stages. La durée des stages va de 4 semaines en M1 jusqu'à 19 semaines en M2. On distingue clairement deux spécificités : pour l'option formation de formateurs dans l'Education Nationale, le stage correspond au temps passé en situation de travail en classe de l'enseignant. Pour le parcours <i>Rédacteur professionnel</i>, deux stages sont proposés au cours du M2 pour une durée totale de 8 semaines environ, avec la possibilité de les effectuer au Canada. Ce parcours bénéficie d'une veille de l'équipe pédagogique sur l'offre des stages et d'emplois. Le parcours <i>Recherche en éducation et formation</i> propose des séminaires au sein d'équipes de recherche sans mentionner de réel stage en laboratoire.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La place accordée à l'international est substantielle et contribue fortement à l'enrichissement culturel des formations et à la valorisation des équipes enseignantes. Les relations sont tissées avec plusieurs continents : l'Europe, l'Afrique, le pourtour méditerranéen, l'Amérique et l'Asie. L'accueil des entrants est important (de 29 étudiants étrangers en 2013 à 54 en 2014 et 31 en 2015). La mobilité sortante l'est moins (environ 6-7 étudiants par an). Ces échanges à l'international s'appuient sur des partenariats noués par l'ESPE dans le cadre de programme de recherche (Europe), formation, projets collaboratifs et co-tutelles de thèse (hors Europe). D'autres partenariats sont en cours pour la recherche, la mobilité d'étudiants ou d'enseignants. L'ensemble de ces partenariats est construit autour des thématiques suivantes : expertise des systèmes éducatifs ; contribution à la mise en place et à l'administration de réseaux ; réponse aux appels à projets européens et internationaux. Tous les parcours de la mention bénéficient d'enseignements de langue vivante visant la maîtrise de la langue et l'acquisition de compétences pour la pratique de cette langue dans un contexte professionnel spécifique. Certains étudiants du programme Erasmus Mundus Stettin et du Gabon ont par ailleurs bénéficié de cours en anglais (entre 50 et 100h) car leur niveau en français était insuffisant.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>En 2014-2015, 70 % des étudiants de la mention étaient des étudiants issus d'Aix-Marseille Université et 30 % extérieurs. La majorité d'entre eux s'oriente dans le parcours <i>Recherche en éducation et formation</i> (43,5 %) et pour une part équivalente dans les parcours <i>Rédacteur professionnel</i> (24 %) et <i>Responsable de formation</i> (20%). La proportion des étudiants provenant de licences, d'une autre mention de master, en reprise d'études ou de l'étranger n'est pas mentionnée. Pour les étudiants inscrits dans d'autres mentions MEEF et ayant échoué au concours en fin de M1, des modalités d'intervention ont été mises en place : bilan partagé avec l'équipe pédagogique d'appartenance en présence du responsable de la mention MEEF PIF, définition d'un parcours sécurisé. Ce master accueille ainsi certains de ces étudiants en réorientation active. Des outils pour lever les difficultés liées au handicap sont présents. Un Régime Spécial Etudiant (RSE) existe : il permet, sous certaines conditions, d'être dispensé du contrôle continu.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Animée par un objectif d'intégration optimale, la formation a mis en place un accueil particulier pour les étudiants à besoins particuliers : référent spécialisé au sein de l'équipe pédagogique, tutorat et modalités spécifiques d'évaluation, centre de documentation adapté.</p> <p>Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) est bien intégré à cette mention. Elle a reçu plus de 100 dossiers (essentiellement des enseignants et conseillers principaux d'éducation -CPE) et auditionnés entre 63 et 79 candidats respectivement en 2013 et 2014. Une organisation dédiée par l'ESPE pour la VAE (bureau VAE ; accompagnement ; organisation des jurys ; suivi post jury si validation partielle), renforcée par le service commun de formation continue, a été mise en place. Le taux de réussite est très satisfaisant grâce à un accompagnement des candidats spécifique à l'ESPE. Cependant, les candidats nombreux en 2013-2014, sont en nette diminution par la suite. Le service commun de l'Université a en effet pris en charge de plus en plus de candidats et les a plutôt orientés vers d'autres diplômes de sciences de l'éducation. Afin d'inverser cette tendance, une large campagne de communication est engagée.</p> <p>Le développement de l'usage du numérique est affiché comme une priorité et s'inscrit dans la dynamique du master de mener une analyse réflexive sur son utilisation. Les modalités actuelles de développement du numérique sont diversifiées : aménagement et équipement des salles ; salles en libre accès ; intégration du numérique dans les référentiels de compétences... Cette diversité se retrouve dans les projets : organisation d'ateliers de production en libre accès, actualisation des ressources, mobilisation du réseau correspondants numériques, promotion de l'innovation pédagogique en soutenant des projets de recherche-action dans ce domaine (sélectionnés selon les orientations du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique), création d'un Pôle Ressources...</p> <p>L'existence d'une démarche qui se propose de lister les difficultés pratiques ou les insuffisances rencontrées afin d'indiquer les ajustements qu'il conviendrait d'engager est à signaler. Cette démarche est à poursuivre.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont clairement mentionnées dans chaque maquette de parcours (contrôle continu régulier et intégral, et contrôle terminal pour les étudiants en régime spécial d'études). Le poids des ECTS dans chaque UE est proportionnel au volume horaire présentiel étudiant, mais dépend également du travail personnel de l'étudiant comme pour le mémoire ou les stages. Les ECTS déterminent le coefficient des UE. Toutes les UE ainsi que les éléments constitutifs d'UE sont compensables, mais seules les UE sont capitalisables. Les UE correspondant à des compétences spécifiques au sein de chaque parcours, la compensation totale entre UE peut faire craindre la délivrance du diplôme sur la base de compétences professionnelles incomplètes. En M1, des bonifications semestrielles existent lorsqu'un étudiant pratique des activités facultatives.</p> <p>Le jury de diplôme est défini au niveau de la mention. Il est composé du responsable de mention et des responsables de parcours et d'options. Cette constitution assure une représentativité au sein du jury de toutes les formations dispensées au sein de la mention.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Tous les étudiants constituent un portfolio de compétences pour le suivi et l'accompagnement professionnel. Le cadrage du portfolio est clairement défini. Il constitue une des pièces maîtresse du contrôle continu et permet à chaque étudiant de situer la progression de ses acquisitions. Les travaux, déposés sur une page créée par l'étudiant dans le cadre de l'analyse réflexive, sont accessibles aux autres étudiants qui peuvent commenter les documents déposés. Pour l'évaluation, l'étudiant dépose des documents sur la plateforme et demande à être évalué, à travers ce document, sur des compétences ciblées. Cette approche par compétences qui articule compétences et travail étudiant, déjà bien ancrée dans cette mention des masters MEEF, a vocation à être élargie au cours du prochain contrat.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le nombre de diplômés de la mention poursuivant en doctorat est en augmentation depuis 2013, passant de 2 à 6 étudiants. Une proportion de 10 à 15 % d'étudiants poursuit des études au sein d'un autre cursus de l'AMU. Il serait nécessaire de connaître ces cursus et l'objet de ces formations complémentaires à l'issue de l'obtention d'un master professionnel.</p> <p>En ce qui concerne l'accès à l'emploi, les données globales, issues du service commun de l'AMU et antérieures à 2013, indiquent des résultats proches de la moyenne nationale. Des données récentes sur l'insertion professionnelle par spécialité ne sont pas disponibles. Quelques informations existent : dans le cas du parcours <i>Rédacteur professionnel</i>, une enquête de suivi spécifique est organisée dont l'exploitation indiquerait une « réelle insertion » sans qu'aucun élément ne soit apporté concrètement à l'appui de cette déclaration ; des séminaires de rencontre avec les « anciens » existent pour l'option hygiène, sécurité et développement.</p> <p>Néanmoins, l'insertion des étudiants issus du master suscite certaines interrogations (l'autodiagnostic fait état d'inquiétudes sur la légitimité sociale de responsable formation, évoque la recherche d'une meilleure visibilité et la valorisation du métier de rédacteur) qui supposeraient la mise en place d'un suivi mieux ciblé.</p> <p>A cet égard, le responsable de mention note dans le dossier que ce point sur l'insertion devra faire l'objet d'une amélioration dans les prochaines années avec une collaboration étroite entre le service commun de l'Université et l'ESPE par</p>

l'intermédiaire d'un chargé de mission.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

En conformité avec la réglementation, le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants, de représentants d'entreprise, de la formation et des étudiants inscrits dans cette formation.

Le responsable de mention, de parcours et leurs équipes pédagogiques ont dressé un autodiagnostic de la formation très détaillé (atouts, faiblesses) au niveau de la mention puis des parcours. Cette mention a fait l'objet de réorganisations fréquentes et successives. Plusieurs difficultés sont pointées. Elles ont suscité l'émergence de plusieurs axes de réflexion et méritent une attention particulière dans le futur, comme le manque de visibilité de la formation et le déficit d'enseignants et de professionnels pour la porter. De même, sont évoquées les besoins d'élargir la formation vers d'autres débouchés, de créer des relations plus fortes au sein de la mention et entre mentions *MEEF*, de se doter d'indicateurs qui aident à la prise de décision. Plus spécifiquement au parcours *Responsable de formation*, la durée de la formation inférieure à 280h, minimum requis pour être reconnue par les partenaires sociaux et accueillir des contrats de professionnalisation, est un handicap considérable.

La formation ne semble pas avoir mis en place une évaluation des enseignements par les étudiants. Aucune appréciation ne peut donc être formulée à ce sujet.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'offre de formation variée permet aux étudiants de développer une démarche d'adhésion et d'écarter les présences par défaut. La volonté d'accompagner les étudiants dans les parcours de formation et de les inscrire dans une démarche de réussite est forte.
- L'ancrage sur la recherche que ce soit par les partenariats nationaux et internationaux ou par la part accordée à la recherche au sein de la formation est à souligner. Ce poids des partenariats internationaux constitue un atout : il permet une mobilité croisée d'étudiants, d'enseignants et le développement de programmes de recherche à dimension internationale.
- La priorité donnée au numérique dans ce master est à noter.
- La prise en charge des candidats VAE et la mise en œuvre des procédures de validation sont pleinement développées.
- Dans la mesure où le secteur de la formation est un marché en pleine croissance, cette mention peut offrir des pistes de débouchés hors de l'Education Nationale.
- Les liens et passerelles organisés permettent à cette mention d'offrir une réorientation à des étudiants des autres mentions *MEEF* ayant échoué au concours.

Points faibles :

- Globalement, la rédaction du dossier (relativement fourni) d'autoévaluation de la mention donne l'impression d'informations fragmentées et peu uniformes entre les différents parcours de la mention (en dehors de la partie objectifs et maquettes d'UE) comme si chaque parcours fonctionnait de manière indépendante. A cet égard, la place du parcours *Rédacteur professionnel* au sein de ce master apparaît illisible. Aucun tronc commun n'existe au niveau de la mention. Les trois options du parcours *Responsable de formation* apparaissent plus cohérentes entre elles.
- La relation entre la formation assurée et l'emploi visé apparaît relativement lâche pour plusieurs parcours, en particulier *Responsable de formation*.

- Le fait que la durée du parcours *Responsable d'organisme et d'ingénierie de formation* soit inférieure à la durée minimum d'un contrat de professionnalisation constitue un sérieux handicap pour le développement de cette filière.
- Le manque d'intégration des professionnels au sein des enseignements est à noter. La place des professionnels ne doit pas être limitée au stage.
- L'absence d'évaluation de la formation par les étudiants qui pourrait constituer un outil d'aide à la prise de décisions pour le conseil de perfectionnement est à souligner.

Avis global et recommandations :

Toutes les formations proposées étant clairement ancrées sur les objectifs « master », à savoir une initiation plus ou moins importante à la recherche suivant le débouché visé, la méthodologie de la recherche pourrait constituer un tronc commun pour tous dès le M1 et créer, dès lors, une culture commune au sein de la mention. Il en est de même pour la maîtrise d'une langue vivante étrangère aussi bien dans le champ de la pratique professionnelle, que celui des travaux de recherche (lecture d'articles, conférences). L'engagement vis-à-vis du numérique doit être prolongé et renforcé et son ancrage international et scientifique fort doit être préservé.

La réflexion en cours sur les buts et la place « du professionnel » doit être poursuivie et élargie. Une analyse visant à affiner les liens entre les stages, l'immersion en milieu professionnel et les objectifs de chacun des parcours de formation est à développer. Dans cette optique, une analyse de l'articulation entre le sens donné aux compétences professionnelles visées par les enseignements et les dites compétences professionnelles attendues pour exercer les emplois serait à approfondir, tout comme de rendre plus lisible la finalité des parcours en termes d'emplois et de métiers préparés afin de recueillir un soutien sans ambiguïté des professions concernées. Des partenariats auprès des grands établissements publics ou d'entreprises du secteur privé pourraient être développés de telle sorte que le champ de l'ingénierie puisse être enrichi.

Cette mention jouera probablement dans les années à venir un rôle important dans le développement de la professionnalisation des formateurs et de la recherche en éducation. Il s'agit donc d'un parcours qui doit être soutenu institutionnellement et qui ne peut, par exemple, pâtir d'un manque de moyens pour intégrer des professionnels en formation continue. Ce soutien institutionnel devrait notamment se traduire par une adaptation des maquettes au nombre d'heures de formation minimum requis pour un contrat en alternance.

Cette formation mérite dans le prochain contrat d'être davantage coordonnée, en particulier au niveau de la mention. Il serait intéressant de rechercher à dépasser le cloisonnement ressenti entre les différents parcours et options, afin de rendre cette mention plus cohérente. Le parcours *Rédacteur professionnel*, dont la finalité apparaît relativement éloignée des autres, gagnerait en lisibilité en rejoignant un cursus plus axé sur les lettres ou la communication. Plus globalement, il conviendrait de clarifier au sein de l'Université les positionnements de cette mention et de la mention *Education et formation*.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland



Objet : Observations sur les rapports d'évaluation de l'HCERES

Marseille, le mardi 18 avril 2017

Observations sur les rapports d'évaluation du master MEÉF par l'HCERES

Les quatre rapports d'évaluation du master MEÉF (un rapport par mention) constituent un apport dans la dynamique de construction de cette formation universitaire professionnalisante par le regard extérieur apporté par les experts. Toutefois, ces rapports appellent quelques observations afin de préciser cette dynamique globale qui est à l'œuvre et dont l'examen de chacune des mentions considérée séparément a du mal à rendre compte.

Les organisations mises en place à Aix-Marseille visent à répondre aux objectifs assignés à ces formations par le Ministère. Nous nous sommes efforcés de construire ces dernières en les inscrivant dans un continuum qui s'initie en 2^e année de licence et se poursuit jusqu'aux deux premières années de titularisation. Pour autant, la place et la nature des épreuves des concours de recrutement constituent un point de rupture dans ce continuum entre la période avant le concours et la période après le concours. Nous nous sommes efforcés d'atténuer autant que faire se peut cette rupture et d'organiser les semestres pour que la première année de master ne se résume pas à une année de bachotage. Si l'on en juge par les bons résultats aux différents concours, ce choix n'est pas trop malencontreux.

Le caractère universitaire n'est pas simplement lié au fait que l'ÉSPÉ d'Aix-Marseille est une composante d'AMU. Il relève d'une volonté affichée d'adosser ces formations à la recherche en éducation ; c'est un des rôles assignés à la fédération de recherche (FED 4238 SFERE-Provence) réunissant dix-huit unités de recherche ; c'est également cet effort de structuration de la recherche en éducation qui a conduit l'université à inscrire dans sa politique scientifique le domaine transverse « Apprentissage et Éducation ». De fait, cette structuration naissante commence à produire des effets sur l'organisation des formations.

Le caractère professionnalisant des formations relève, notamment, du partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille. La mise en place des dispositifs articulant recherche, formation et terrain ne relèvent pas de la simple juxtaposition mais de la création de synergies entre ces trois pôles et c'est à cela que nous nous sommes attachés depuis la création de l'ÉSPÉ. Sans doute, notre bilan d'auto-évaluation n'était-il pas assez explicite sur ce point mais l'organisation mise en place est assez originale et en rupture avec ce qui était organisé par les IUFM.

Nous compléterons cette observation générale par quelques points particuliers, détaillés ci-après.

Organisation des enseignements de tronc commun :

Dès la rentrée 2016, il a été décidé de remédier aux faiblesses d'organisation et d'efficacité des enseignements de Tronc Commun en les structurant fortement autour d'une culture professionnelle commune définie par le nouveau référentiel métier porté par la loi de refondation de l'école. L'entrée « métier » a été privilégiée avec une focalisation sur la professionnalité enseignante.

Les quatre UE de culture commune ont été repensées autour d'équipes pluridisciplinaires, pluri-catégorielles et pluri-institutionnelles, impliquant tous les enseignants et enseignants-chercheurs affectés à l'ÉSPÉ et renforcées par des formateurs des partenaires du projet académique. Chaque équipe constituée construit une organisation des quatre UE pour répondre aux objectifs institutionnels tout en mettant en œuvre des dispositifs pédagogiques innovants (par exemple, démarche de projet, pédagogie inversée, approche par résolution de problèmes, approche par compétences...). Un dispositif d'accompagnement des équipes a été mis en place pour coordonner et assister leur travail.

Ces collectifs de travail mêlant expériences personnelles et champs d'intervention multiples, compétences internes (ÉSPÉ, AMU, SFERE Provence) et externes (partenaires institutionnels et associatifs), contribuent à la construction de projets pérennes de formation qui visent à développer les compétences professionnelles communes fondées sur des ressources communes et sur une articulation à la recherche.

Suivi formatif des stages professionnels sur le terrain

Les visites formatives sont assurées, comme le prévoient les textes, par les tuteurs de terrain chargés du suivi et de l'accompagnement de proximité des fonctionnaires stagiaires, mais aussi par les CPC pour le premier degré.

Le TD délocalisé est une modalité de tutorat mixte fondé sur le développement de pratiques réflexives. Plutôt que de multiplier les visites dans les classes (qui sont vécues comme « infantilisantes » par les

fonctionnaires-stagiaires), le TD délocalisé sur le lieu de stage permet d'organiser des échanges sur les pratiques des fonctionnaires-stagiaires (quatre à cinq par groupe) avec leurs tuteurs de terrain, les autres acteurs de terrain et le référent universitaire. Les échanges sont directement en lien avec les pratiques des étudiants, le développement de leurs compétences professionnelles et les savoirs d'expérience et d'action.

À visée formative, le TD délocalisé est une occasion de discussions entre les stagiaires et les différents membres experts en matière d'enseignement et d'éducation. Il permet également de renforcer, d'une part, la nécessaire proximité d'engagement tuteur/tuteuré et, d'autre part, l'accompagnement de chaque étudiant par une équipe plurielle. Incidemment, les échanges permettent aux tuteurs de discuter de leur pratique de tutorat. Le TD délocalisé est au cœur de l'analyse du développement professionnel de l'enseignant stagiaire à travers des processus de réappropriation organisés par l'utilisation des e-portfolios, des enseignements des UE adossées au stage en intégrant les informations identifiées par les stagiaires sur leur pratique et leur capacité à résoudre leurs difficultés en situation de travail.

La place de la formation à et par la recherche

L'adossement à la recherche est rendu plus explicite pour toutes les UE, qu'il s'agisse des enseignements de tronc commun ou des enseignements disciplinaires, didactiques et pédagogiques. Cet adossement s'organise par une forte articulation terrain/formation/recherche dans laquelle les stages professionnels (SOPA en M1 ou en responsabilité en M2) occupent un rôle central. En privilégiant les démarches de projet, en ancrant les projets sur des problématiques de terrain rencontrées lors des stages et en enrichissant les enseignements des apports de la recherche, tant au niveau des contenus que des méthodologies, nous créons les conditions d'une formation à et par la recherche sur les deux années. En M2, le mémoire favorise l'encadrement de ce travail réflexif à partir des pratiques, dans le cadre d'un projet visant la production de résultats selon une méthodologie de recherche scientifique.

Partenariat avec l'UAPV

L'UAPV est un partenaire important dans le projet académique. Il permet, notamment, d'assurer un débouché professionnel à des étudiants de licence vers les métiers du MEÉF sur la zone géographique du Vaucluse, étudiants qui viendraient difficilement en formation à Aix ou Marseille. Pour la mention 2nd degré, les responsables des formations des secteurs ALLSH et ST de l'UAPV sont associés au pilotage et à l'organisation des parcours et de la mention, au même titre que ceux de l'AMU ; ils ont des représentants dans le bureau de cette mention et siègent dans tous les conseils de perfectionnement. Plus généralement, l'UAPV est associée à toutes les instances de l'ÉSPÉ et y participe assidument.

Procédure d'orientation pour les non-lauréats autorisés à poursuivre en M2

Après les épreuves du concours, chaque non-lauréat est invité à un entretien avec l'équipe pédagogique qui l'a suivi durant l'année de M1. Le bilan partagé permet de discuter de son orientation future autour des indicateurs suivants :

- Moment de l'échec au concours (dès l'admissibilité ; après les épreuves d'admission) ;
- Prise en compte des difficultés à même d'expliquer l'échec au concours à partir du relevé de notes aux épreuves et des sujets corrélatifs ;
- Degré d'engagement dans la formation de M1 et niveau atteint (performances notées via les MCC) pour l'obtention du master 1 ;
- Aptitude à l'analyse et à la conscientisation de la nature des difficultés et des pistes pour les surmonter ;
- Présentation argumentée et construite d'un projet d'orientation.

Les mobilités à l'international

En termes de mobilité sortante, les conditions externes qui pèsent sur le master MEÉF (concours de recrutement en master 1 et charge de service d'enseignement en master 2) limitent fortement l'engagement des étudiants. Un travail en cours avec l'académie devrait permettre d'avoir un peu plus de souplesse sur le master 2 et permettre d'inscrire de manière significative les stages à l'étranger pour nos étudiants FSTG. La généralisation de l'acquisition d'expérience dans un autre système éducatif que le système français suppose d'accroître encore plus la distinction entre le processus de recrutement de fonctionnaires par l'Éducation nationale et l'organisation de la formation universitaire professionnelle des enseignants et des personnels d'éducation. Un tel développement serait un pilier fort de cette formation afin de permettre à tous ces futurs professionnels de découvrir et d'apprendre d'autres organisations scolaires, notamment en ce qui concerne les approches de l'éducation pour tous, de la lutte contre les discriminations, de l'égalité des chances mais aussi des démarches pédagogiques en matière de savoirs fondamentaux.

Le potentiel d'accords et de partenariats internationaux, soutenus par la politique d'AMU et largement adossés à des collaborations de recherche, rend l'ÉSPÉ d'Aix-Marseille très attractive. Nous devons accentuer notre effort, notamment pour améliorer notre communication sur notre offre de formation auprès de nos homologues universitaires étrangers, quelle que soient les formes d'organisation de la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mises en place dans leur pays et leur institution.

La mention Pratiques et ingénierie de la formation

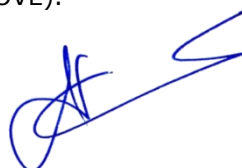
S'agissant de la mention Pratiques et ingénierie de la formation, la déclinaison qui en est faite dans la prochaine offre de formation tient compte des points faibles soulevés dans le rapport d'évaluation et en particulier du fait que la durée du parcours Responsable d'organisme et d'ingénierie de formation doit être compatible avec la durée minimum d'un contrat de professionnalisation.

Un travail de concertation effectué au niveau de la mention pour cette nouvelle offre par le conseil de mention a aussi permis de définir les compétences communes à tous les parcours de la mention. Ce travail va dans le sens d'une mise en cohérence des différents parcours de la mention qui joue un rôle important dans le développement de la professionnalisation des formateurs et de la recherche en éducation.

Les réunions du conseil de mention ont d'ailleurs lieu de façon régulière pour organiser les changements successifs indispensables afin de donner l'orientation définitive de cette mention qui a pour vocation de conduire les étudiants du parcours recherche vers le doctorat et les étudiants des autres parcours vers une insertion professionnelle alternative (justifiant la singularité du parcours Rédacteur professionnel) dans des secteurs des métiers de la formation distincts de ceux des autres mentions du master MEEF (premier et second degrés et encadrement éducatif).

Les professionnels engagés dans la mention relèvent aussi pour ce qui est du parcours recherche de l'équipe pédagogique cela explique l'apparente faiblesse dans la proportion des interventions de professionnels fléchées comme telles qui ne concerne que les autres parcours (responsable de formation et rédacteur professionnel).

Les retours des étudiants en matière d'insertion et d'évaluation de la formation seront davantage pris en compte dans la future offre (Statistiques d'insertion et enquêtes OVE).



Jacques Ginestie